

# COMPRENDRE ET PRÉVENIR LES RISQUES LIÉS AUX AGENTS BIOLOGIQUES

PRÉVENIR LES RISQUES  
PROFESSIONNELS



Intéressé ? Contactez votre équipe pluridisciplinaire

## Je suis concerné si...

- mes salariés sont en contact avec :
  - les hommes ou les produits biologiques d'origine humaine (soins à domicile ou en établissement de soins, laboratoires de biologie, thanatopraxie, secteur de la petite enfance, etc.),
  - les animaux ou produits d'origine animale (élevage, soins vétérinaires, abattoirs, centre d'équarrissage, animaleries, métiers de la forêt et de la nature, dératisation, désinsectisation, etc.),
  - les végétaux (agriculture, métiers de la forêt et de la nature),
  - les déchets (centre de collecte, de tri et de transformation, etc.),
  - les eaux usées (égouts, station d'épuration),
  - les fluides industriels (fluides de coupe, etc.),
  - la recherche biotechnologique,
  - les métiers du nettoyage, de l'entretien et de la maintenance.
- je souhaite identifier les moyens de prévention et protéger mes salariés.

## OBJECTIFS

- identifier les agents biologiques au travers de leurs classifications et de leur mode de transmission ;
- repérer les sources et évaluer les niveaux d'exposition des salariés ;
- situer l'entreprise par rapport à la réglementation et aux bonnes pratiques ;
- conseiller, orienter et accompagner l'entreprise en termes de protection et de prévention collectives et individuelles ;
- mettre en œuvre une démarche visant à réduire le risque et améliorer les conditions de travail.

## DÉROULÉ DE L'INTERVENTION

- identification des agents biologiques : définition, classement ;
- analyse des conditions de travail et repérage du risque ;
- proposition d'une démarche d'évaluation du risque biologique (types d'exposition, types d'effet, chaîne de transmission) ;
- aide à l'élaboration d'un plan d'actions avec l'entreprise ;
- restitution de l'intervention.

## INTERVENANTS

- un ou des membres de l'équipe pluridisciplinaire.

